



Communiqué de presse, le 19 février 2016

Accès aux transports des bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat : le conseil régional porte un mauvais coup à la cohésion sociale territoriale

Les associations franciliennes de santé et de solidarité sont opposées à la mise en œuvre de la décision du conseil régional Ile-de-France de supprimer l'aide financière accordée aux 117.000 bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat (AME) pour faciliter leur accès au Pass Navigo.

C'est une mesure purement financière et absolument contre-productive qui porte un mauvais coup à la cohésion sociale territoriale. Cette décision cible des personnes gravement fragilisées qui, comme tous les franciliens, ont des besoins de déplacement, notamment pour accéder aux soins. Elle est en contravention avec l'esprit des conventions internationales relatives aux droits humains qui se fondent sur l'état des connaissances le plus avancé en matière de développement humain.

Contacts presse

Uriopss Ile-de-France : Cécile Guillard – Responsable information-communication-événementiel
01 44 93 27 09 – c.guillard@uriopss-idf.asso.fr

Secours Catholique – Délégation Ile-de-France : Djamila Aribi 06 85 32 23 39
Catherine Coutansais 06 74 95 55 19